

Lettre d'information
Voyage Auvergne de lundi 10 avril au vendredi 14 avril 2017

Départ et retour

Le départ est fixé le lundi 10 avril 2017 à 6h15. Nous devons prendre le train à crémaillère au Puy de Dôme à un horaire réservé.

Il est préférable d'arriver avant 6 h pour être sûr de partir à l'heure.

Le retour est fixé au vendredi 14 avril 2017 vers 18 h. Cet horaire est donné à titre indicatif et sera précisé ce même jour en fonction du trafic .

Règles durant le séjour

Lors de ce voyage, les mêmes règles que celle du collège s'appliquent. Une sanction pourra être prononcée au retour du voyage en cas de non respect du règlement intérieur du collège.

En cas de fautes très graves, un élève pourra être rapatrié

L'utilisation du portable et autre MP3 seront interdits lors des visites, lors des randonnées et des temps pédagogiques. Les autres appareils électroniques sont déconseillés. Son utilisation sera tolérée pour les photos et le soir dans les chambres.

Nous rappelons qu'il est interdit de diffuser l'image d'une personne sans le consentement de cette personne et de ses parents.

Argent et objets de valeur

Il y aura très peu d'occasion de dépenser de l'argent. Vos enfants pourront acheter un souvenir uniquement au Puy de Dôme, à Vulcania et à la fromagerie.

Tout objet de valeur sera sous la responsabilité de l'élève.

A mettre dans la valise

- Prévoir une trousse de toilette ainsi qu'une serviette de bain
- De bonnes chaussures de marche fermées et lacées à porter dès le premier jour
- Une paire de chaussures plus légères pour les soirées et matinées au centre
- Prévoir un équipement pour la pluie et le froid (polaire, bonnet, gants peuvent être utiles)

A mettre dans le sac à dos

- le livret pédagogique
- une trousse avec des stylos, crayons etc...
- Une gourde ou équivalent
- **Le pique-nique pour la première journée**
- **Un goûter pour la première journée**

Il est à noter que les enfants emmènent des quantités parfois astronomiques de bonbons. Les papiers de bonbon se retrouvent partout : dans le car, dans la nature, dans les chambres. De plus, les élèves mangent moins durant les repas car ils n'ont plus faim. Il est préférable de limiter ces bonbons.

Traitements médicaux

Si votre enfant suit un traitement médical :

- il devra posséder une ordonnance du médecin ou une copie de celle-ci
- mettre le traitement médical dans une pochette ou équivalent à part de la trousse de toilette
- laisser cette pochette dans la valise ou dans le sac à dos

Cordialement
l'équipe accompagnatrice